

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2020



**COMMUNE DE
LANDREVARZEC**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2020/8

**Date de
convocation :
30 mai 2020**

L'an deux mil vingt, le quatre juin à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de monsieur Paul BOEDEC, Maire.

**Conseillers en
exercice : 19**

Présents : 19

Retard :

Pouvoirs :

Absents excusés :

Présents : mesdames et messieurs, Yvonne AUTRET, Aurélie BODENNEC, Paul BOEDEC, Catherine BONAZZA, Isabelle BONNEFOY, Morgane COLLEOC, Dominique COLLOCH, Sébastien CORBEL, Florian CROISSANT, Alexandre DUBRAY, Gwendal HERVE, Louis KERNALEGUEN, Myriam LE BERRE, Marion LE MOULLEC, Michal RANNOU, Eric REYX, Stéphane RIOU, Hervé TRELLU, Marie-France TRIBOTTE.

Secrétaire de séance : M Florian CROISSANT

DELIBERATION 8 : COMMISSIONS MUNICIPALES

- RIOU Stéphane
- BODENNEC Aurélie
- BONNEFOY Isabelle
- HERVE Gwendal
- RANNOU Michel
- TRIBOTTE Marie-France

Commission Communication, Information, Règlement Général sur la Protection des Données et Déontologie :

- RIOU Stéphane
- BONAZZA Catherine
- BONNEFOY Isabelle
- DUBRAY Alexandre
- KERNALEGUEN Daniel
- KERNALEGUEN Louis
- LE BERRE Myriam
- REYX Eric

Commission Vie scolaire, Enfance et Jeunesse :

- RIOU Stéphane
- BODENNEC Aurélie
- BONAZZA Catherine
- COLLOCH Dominique
- DUBRAY Alexandre
- LE BERRE Myriam
- LE MOULLEC Marion

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2020

Commission Appel d'offres :

- BOEDEC Paul (Président)
- AUTRET Yvonne (titulaire)
- CORBEL Sébastien (titulaire)
- BONAZZA Catherine (suppléante)
- COLLEOC Morgane (suppléante)
- COLLOCH Dominique (suppléante)
- TRELLU Hervé (titulaire)
- KERNALEGUEN Louis (suppléant)

Commission pour les Marchés à Procédure Adaptée

- AUTRET Yvonne
- BOEDEC Paul
- BONAZZA Catherine
- COLLEOC Morgane
- COLLOCH Dominique
- CORBEL Sébastien
- TRELLU Hervé

Commission Contrôle de la Liste électorale : (Liste à valider par la Préfecture)

- BODENNEC Aurélie (titulaire)
- RANNOU Michel (titulaire)
- BONNEFOY Isabelle (titulaire)
- HERVE Gwendal (suppléant)
- AUTRET Yvonne (suppléante)
- LE BERRE Myriam (suppléante)
- TRIBOTTE Marie-France (titulaire)
- LE MOULLEC Marion (titulaire)
- TRELLU Hervé (suppléant)

Commission Finances et Économie :

- COLLOCH Dominique
- AUTRET Yvonne
- BODENNEC Aurélie
- BOEDEC Paul
- COLLEOC Morgane
- CORBEL Sébastien
- DUBRAY Alexandre
- KERNALEGUEN Louis

Commission Impôts directs : Titulaires et Suppléants

- 1 par an, en lien avec la construction, l'amélioration de l'habitat...

- Présence de : 1 non-élu + 1 personne qui n'habite pas à Landrévarzec payant des impôts sur la commune

- AUTRET Yvonne
- BOEDEC Paul
- COLLOCH Dominique
- RANNOU Michel
- LE SOLLIEC Gwénoél (membre hors conseil)
- CORBEL Raymond (membre hors conseil)
- LE DU Gaétan (membre hors conseil)
- TRELLU Hervé
- DUBRAY Alexandre (suppléant)
- KERNALEGUEN Louis (suppléant)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2020

Commission Travaux-Voirie-Bâtiments :

- CORBEL Sébastien
- BOEDEC Paul
- BONNEFOY Isabelle
- COLLEOC Morgane
- CROISSANT Florian
- HERVE Gwendal
- RANNOU Michel
- REYX Eric
- TRELLU Hervé

Commission Urbanisme-Agriculture-Environnement-Développement durable :

- BOEDEC Paul
- CORBEL Sébastien
- CROISSANT Florian
- DUBRAY Alexandre
- KERNALEGUEN Louis
- RANNOU Michel
- RIOU Stéphane
- TRIBOTTE Marie-France

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter les commissions municipales telles qu'elles sont présentées supra.

DELIBERATION 9 : REPRESENTATION AU Centre Communal d'Action Sociale

- BOEDEC Paul (Président)
- BODENNEC Aurélie
- BONAZZA Catherine
- COLLEOC Morgane
- LE BERRE Myriam
- RIOU Stéphane
- LE MOULLEC Marion
- MOENNER Mariam

- BETREMIEUX Marie-Line (membre hors conseil)
- LE SOLLIEC Gwénolé (membre hors conseil)
- GUEGUEN Gisèle (Volet Handicap) (membre hors conseil)
- KERGOURLAY Stéphanie (membre hors conseil)
- LAMANDE Germaine (membre hors conseil)
- LE PAGE Maryse (Déléguée MSA) (membre hors conseil)
- LE SOLLIEC Gilbert (Secours Catholique) (membre hors conseil)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la liste des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale telle que présentée supra.

DELIBERATION 9 : REPRESENTATION AU Centre Communal d'Action Sociale

- BOEDEC Paul (Président)
- BODENNEC Aurélie
- BONAZZA Catherine
- COLLEOC Morgane
- LE BERRE Myriam
- RIOU Stéphane

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2020

- LE MOULLEC Marion
- MOENNER Mariam

- BETREMIEUX Marie-Line (membre hors conseil)
- LE SOLLIEC Gwénoé (membre hors conseil)
- GUEGUEN Gisèle (Volet Handicap) (membre hors conseil)
- KERGOURLAY Stéphanie (membre hors conseil)
- LAMANDE Germaine (membre hors conseil)
- LE PAGE Maryse (Déléguée MSA) (membre hors conseil)
- LE SOLLIEC Gilbert (Secours Catholique) (membre hors conseil)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la liste des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale telle que présentée supra.

DELIBERATION 10 : REPRESENTATIONS EXTERIEURES

- **CNAS (Comité National d'Action Sociale)** : COLLEOC Morgane
- **SIMIF (Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère)** : BONAZZA Catherine
- **SIVOM du Pays Glazik** : RIOU Stéphane ; BOEDEC Paul ; BODENNEC Aurélie ; LE MOULLEC Marion
- **SIVU (Centre de secours)** : CORBEL Sébastien ; BOEDEC Paul

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité la liste des représentants de la commune aux organismes extérieurs

DELIBERATION 11 : DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les délégations énumérées ci-dessus.

DELIBERATION 12 : ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

M le Maire propose au Conseil municipal de fixer l'enveloppe financière mensuelle de la manière suivante à 4 511.68 €.

A compter du 28 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :

- Maire** : 44.80 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 IM 830) ;
- 1er Adjoint** : 17.80 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 IM 830)
- 2^{ème} Adjoint** : 17.80 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 IM 830)
- 3^{ème} Adjoint** : 17.80 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 IM 830)
- 4^{ème} Adjoint** : 17.80 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 IM 830)

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et la revalorisation de l'indice terminal de la fonction publique.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer les indemnités du Maire et des Adjointes telles que définies supra.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 (Marie-France TRIBOTTE, Hervé TRELLU, Louis KERNALEGUEN ET Marion LE MOULLEC)

A Landrévarzec, le 8 JUIN 2020- M Paul BOEDEC, Maire



Affiché le 28 JUIN 2020